**-Accès au dispositif :**

* ***Lieux d’intervention :***
* **ETTIC EMPLOI**

33 avenue du Maréchal Juin

13700 Marignane

🕿04.28.70.95.12

* **ETTIC EMPLOI**

Bat L’amarante

Quartier les Pins

3127 VITROLLES

🕿04.28.70.95.13

* ***Pour qui ?***

Cette prestation s’adresse aux **bénéficiaires du RSA** se trouvant en situation de précarité, d’isolement ou rencontrant de multiples difficultés ne leur permettant pas d’envisager à court terme une insertion professionnelle.

Aux personnes en situation de handicap (des aménagements sont possibles ; nous contacter).

* ***Horaires des centres***

8H30-12H30 et 13h30-17h00

***Horaires des ateliers***

9h-11h30 et 13h30-16h30

Tous les jours sauf le mercredi et les vacances scolaires

* ***Contacts :***
* **Responsable d’Unité**

Christine HERAIL

🖁06.25.70.59.36

herailc@arborescence-emploi.fr

* **Coordinatrice :**

Nathalie PALACIOS

🖁06.56.88.21.98

palaciosn@arborescence-emploi.fr

En 2019/2020

82% des bénéficiaires ont suivi la prestation jusqu’à son terme

* Fiche de prescription transmise par les référents sociaux (lieux d’accueil RSA, MDS …). Dispositif gratuit et accessible sans prérequis.

**Objectifs :**

Il s’agit de mettre en place une **action de proximité à visée sociale** axée sur la remobilisation du public et la réactivation des liens sociaux.

En proximité territoriale et en forte réactivité aux prescriptions des référents sociaux et du pôle d’insertion, notre activité consiste à permettre à l’allocataire acceptant la démarche, de **pouvoir se projeter dans un parcours d’insertion** tout en bénéficiant d’un **espace sécurisant d’échange et de partage**. Toute notre action se déroulera en partenariat étroit avec le prescripteur.

**Objectifs Principaux :**

La prestation « **Action Génératrice d’Insertion et de Remobilisation** » (AGIR) se caractérise par :

* La réalisation d’un bilan psychosocial avec le bénéficiaire du RSA.
* La mise en place d’un accompagnement dont le contenu devra permettre de :
	+ Travailler à la résolution de problèmes liés à la vie quotidienne et à l’environnement
	+ Favoriser l’expression et la communication
	+ Développer l’autonomie notamment dans le cadre d’une sensibilisation à la prise en charge de la santé
	+ Faciliter la mise en place de projets individuels et collectifs dans le parcours d’insertion permettant une mise en dynamique des parcours

**Modalités de réalisation :**

La prestation est réalisée au travers d’entretiens individuels et d’ateliers collectifs.

Elle s’articule entre 3 phases :

* Un bilan psychosocial (2 entretiens d’1heure)
* Une phase d’adaptation et de découverte (4 semaines) : 4 entretiens d’1heure et 15 heures collectives en moyenne (périodicité adaptée aux situations)
* Une phase de construction du projet qui se décline en 2 modules : « Parcours renforcé » (120h de collectifs) et/ou « parcours dynamique » (60h de collectifs)

Les différentes étapes de cette prestation sont conduites en liaison permanente avec le référent social de chaque participant (échanges d’informations et de réflexions). **L’entrée dans le dispositif et** **la synthèse du parcours feront l’objet d’un entretien tripartite.**